

## UNIONPHIL

UNION des CERCLES PHILATELIQUES de la REGION BRUXELLOISE « Société Royale »

Secrétariat : Léon PONCÉ – Rue Darchis, 49

4000 Liège Tél.: 0478/53.21.17

Bruxelles, le 8 avril 2024.

Madame, Monsieur le Président, Madame, Monsieur le Secrétaire,

## Assemblée Générale statutaire.

Nous vous prions de bien vouloir assister à l'Assemblée Générale statutaire qui se tiendra <u>le mercredi 24 avril 2024 à 14h30</u> à <u>la Brasserie Albert, Mont des Arts, 28, 5e étage à Bruxelles</u>

## Ordre du jour :

- 1. Allocution de **Francis DOCHEZ**, Président de l'Union.
- 2. Approbation du procès-verbal de l'Assemblée Générale du 15 janvier 2023.
- 3. Exposition compétitive régionale **UNIONPHIL** '23 Bilan de l'expo.
- 4. Rapport du Trésorier et présentation du bilan de l'exercice 2023.
- 5. Rapport des vérificateurs aux comptes.
- 6. Approbation des comptes et décharge aux administrateurs.
- 7. Fixation de la cotisation et approbation du projet de budget 2024.
- 8. Désignation des vérificateurs aux comptes pour 2024.
- Elections statutaires, sont sortants et rééligibles :
   Messieurs Francis DOCHEZ et Yves PAUWELS (Monsieur Luc De Brouwer ayant
   démissionné entretemps de toutes fonctions au sein de l'association)
   Les autres candidatures éventuelles comme membre du Conseil d'Administration doivent être
   introduites par écrit avant le 22 avril.
- 10. Avenir d'Unionphil
- 11. Compétition « une feuille »
- 12. Divers.

Nous espérons pouvoir compter sur votre présence et vous prions d'agréer entre-temps nos meilleures salutations.

Pour le Comité,

Le Président, Le Secrétaire, Le Trésorier F. DOCHEZ L. PONCÉ Stéphane Debon

Les cercles qui ne l'ont pas encore fait sont priés de verser au plus tôt leur <u>cotisation 2024</u> de **10** €, par virement au profit du compte bancaire **BE58 0689 5030 4579** au nom d'**Unionphil.** <u>Attention : Nouveau numéro de compte !</u> Veuillez, afin de faciliter la tâche de notre trésorier, mentionner votre numéro de cercle lors de votre paiement (ou sa dénomination complète).

\*\*Prière de vous mettre en règle avant le 19 avril !.\*\*

Les cercles qui ne seront pas en règle de cotisation ne pourront pas prendre part aux débats.

Nous avons le souhait de vous rencontrer lors de notre Assemblée Générale. Dès lors, de manière à montrer votre intérêt vis-à-vis de l'Union, il serait de bon ton que vous <u>soyez présent(e)</u> ou représenté(e) par un membre de votre comité.

>>>> Engagez-vous, il y va de l'avenir de l'Union!